

Commune de POLIGNY (39434)

Cartographie du risque « mouvements de terrain » (PPRn de Poligny)

A/ DESCRIPTION SOMMAIRE DU RISQUE

La commune de Poligny est située à la limite de la zone de vignoble et du premier plateau jurassien.

Les risques sont liés à deux types de mouvements recensés ou potentiels : l'instabilité des terrains marneux et marno-calcaire (glissements superficiels sur les pentes aggravés en présence d'eau), et les chutes de blocs et instabilité d'éboulis calcaires (pied de falaises notamment). En particulier, le secteur de Saint-Savin présente de nombreux indices de déformation des routes et murets.

On peut également relever les risques de formation de cavités souterraines liés à l'exploitation du gisement de sel au sud ouest de l'agglomération, ainsi que la présence d'une importante exploitation de gypse en carrières souterraines au lieu dit la Grange Boisson.

Pour la délimitation des aléas, les paramètres suivants ont été retenus :

- a) L'intensité des phénomènes, basée sur l'importance des moyens techniques pour en réduire les causes ou les stabiliser.
- b) Leur gravité au plan des préjudices humains potentiels.

Les secteurs à forte pente ou soumis à fort risque d'éboulement ou de glissement de terrain sont classés en aléa fort (zone 1 du zonage réglementaire), de même que les secteurs d'activité minière. Les secteurs à substrat marneux sensibles aux glissements en cas de travaux sont classés en aléa moyen (zone 2) et les autres secteurs en zone 3.

B/ EXTRAITS CARTOGRAPHIQUES (4 planches)

Légende du plan de zonage

Zone 1 : risque majeur

Zone 2 : risque maîtrisable

Zone 3 : risque négligeable